



Genève, le 17 décembre 2025

POST TENEBRAS LUX

**Le Conseil d'Etat**

3944-2025

Département fédéral de  
l'environnement, des transports, de  
l'énergie et de la communication  
(DETEC)

Monsieur Albert Rösti  
Conseiller fédéral  
3003 Berne

Par courriel :  
[verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch](mailto:verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch)

**Concerne : modifications d'ordonnances relevant du domaine de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2026**

Monsieur le Conseiller fédéral,

La consultation de votre département du 16 septembre 2025, relative à l'objet précité, nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention.

Notre Conseil prend acte de l'ensemble des modifications proposées, qui contribuent à préciser le droit énergétique fédéral, et n'a pas d'observations particulières à faire valoir.

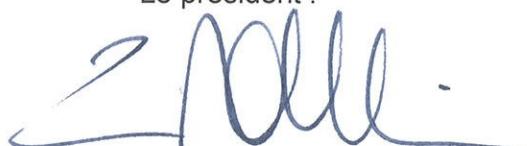
En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

  
Michèle Righetti-El Zayadi

Le président :

  
Thierry Apothéloz